

Questionnaire FAIR : synthèse des réponses des candidats

FAIR appelle les candidats à s'engager à :	1. Accompagner la publication annuelle des comptes économiques de la Nation d'une publication simultanée et obligatoires de comptes sociaux, sociétaux et environnementale, et d'un nombre limité d'indicateurs clefs choisis démocratiquement.	2. Exiger de toutes les organisations présentes sur notre territoire qu'elles chiffrant leurs contributions et impacts sur la santé sociale, sociétale et environnementale de la nation.	3. Innover sur le plan des indicateurs de risques financiers systémiques et d'endettement public.	4. Traiter ces questions de façon démocratique en associant nos concitoyens, engagés dans différentes organisations, à la définition et à la mesure des grands objectifs de progrès sociétal durable.	5. Faire en sorte que les indicateurs choisis soient répercutés d'abord au niveau européen, de manière à constituer une alternative argumentée au modèle économique actuel, puis contribuer à leur généralisation internationale.
<p style="text-align: center;">Jean-Luc Mélenchon</p>	<p>→ Ne pas <i>jeter un opprobre sans nuance sur le PIB</i> car il fournit une indication du revenu global pour travailler ensuite à la réduction des inégalités.</p> <p>→ Les indicateurs environnementaux actuels (PIB vert, épargne nette ajustée...) sont <i>susceptibles d'aller encore davantage dans le sens d'une marchandisation</i> du vivant et des connaissances.</p> <p>→ L'organisation de la société doit encourager les <i>activités socialement utiles</i> et <i>permettre une citoyenneté effective</i> ce qui nécessite <i>d'autres indicateurs que ceux à partir desquels est actuellement jugé le « progrès » des sociétés.</i></p> <p>→ De nouveaux indicateurs contribuent à l'invention d'une nouvelle conception du progrès.</p> <p>→ Propose un <i>Indicateur synthétique de progrès humain (IPH)</i> prenant en compte 4 critères : l'épanouissement personnel et l'émancipation, la sociabilité et la cohésion sociale, l'égalité et la justice sociale, le respect de l'environnement.</p>	<p style="text-align: center;"><i>L'obligation pour les entreprises et les administrations de faire état de l'impact de leurs activités sur les individus et la société devrait être inscrite dans la loi.</i></p>	<p>→ Socialisation du secteur bancaire avec contrôle citoyen à tous les niveaux.</p> <p>→ Séparation nette entre banques de dépôts et banques de placement.</p> <p>→ Refus des plans d'austérité et mis en place d'un audit citoyen de la dette publique.</p> <p>→ Le ratio de dette publique fixé par l'UE <i>n'a aucune légitimité théorique, et a fortiori démocratique.</i></p> <p>→ Les recettes fiscales sont fonction de l'évolution du PIB. Il faut donc <i>à la fois modifier la structure du PIB et la structure de la fiscalité.</i></p>	<p><i>Toutes ces considérations n'auront de portée réelle, c'est-à-dire transformatrices, que si elles deviennent l'objet de débats profonds dans la société. Non pas pour en arrêter les aspects techniques, mais pour en définir les principes, les objectifs et les moyens de contrôle.</i></p> <p><i>Ce n'est pas au statisticien de dire au peuple souverain comment il doit apprécier son bien être et la qualité de sa société ; c'est au peuple souverain d'expliquer au statisticien de quels indicateurs il a besoin pour contrôler les progrès ou régression de la société.</i></p> <p>→ Organisation d'un débat populaire pour définir la composition de l'IPH ce qui <i>permettra à la société de débattre de ses fins.</i></p> <p>→ Recensement de l'échelle des priorités sociales des citoyens en vue de classer ces critères par ordre de préférence et déterminer leur poids relatif dans le calcul de l'IPH.</p> <p>→ IPH soumis ensuite au débat et au vote du Parlement.</p> <p>→ Entrée en vigueur après ratification par un référendum citoyen.</p> <p>→ Elaboration d'IPH locaux <i>permettant aux citoyens de discuter et évaluer l'action de leurs collectivités territoriales.</i></p> <p>→ L'IPH permet la comparaison internationale puisque <i>sa composition est adaptée à la culture et à l'échelle de préférence spécifique aux citoyens d'un pays donné.</i></p>	<p><i>Si nous réussissons à mettre en œuvre une transformation sociale et écologique en profondeur à l'échelle européenne, nous proposerons que soient construits des indicateurs adéquats.</i></p>

FAIR appelle les candidats à s'engager à :	1. Accompagner la publication annuelle des comptes économiques de la Nation d'une publication simultanée et obligatoires de comptes sociaux, sociétaux et environnementale, et d'un nombre limité d'indicateurs clefs choisis démocratiquement.	2. Exiger de toutes les organisations présentes sur notre territoire qu'elles chiffrant leurs contributions et impacts sur la santé sociale, sociétale et environnementale de la nation.	3. Innover sur le plan des indicateurs de risques financiers systémiques et d'endettement public.	4. Traiter ces questions de façon démocratique en associant nos concitoyens, engagés dans différentes organisations, à la définition et à la mesure des grands objectifs de progrès sociétal durable.	5. Faire en sorte que les indicateurs choisis soient répercutés d'abord au niveau européen, de manière à constituer une alternative argumentée au modèle économique actuel, puis contribuer à leur généralisation internationale.
Eva Joly	<p><i>Je m'engage à ce que des indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux soient publiés de manière simultanée à la publication des comptes de la nation.</i></p> <p>→ Renforcement de l'indépendance et des moyens des organismes statistiques de l'Etat pour fournir des données actualisée permettant de juges l'effet des politiques publiques en matière de pauvreté, d'inégalités sociales et d'environnement.</p>	<p><i>Je m'engage à obliger l'ensemble des grandes entreprises à évaluer la contribution et l'impact social, sociétal et environnemental de leurs activités.</i></p> <p>→ Informations publiques → Audit légal pour garantir de la qualité des informations fournies → Responsabilité du dirigeant d'entreprise quant à la véracité des éléments fournis</p>	<p>[Le montant de la dette publique rapporté au PIB] est un indicateur trop restrictif pour assurer la stabilité de la zone euro.</p> <p>→ Examen attentif de l'endettement privé également → Prise en compte de la part des capitaux étrangers dans le financement de la dette</p> <p><i>La gouvernance économique de la zone euro doit s'appuyer sur un faisceau d'indicateurs et une analyse qualitative.</i></p>	<p><i>La définition des indicateurs clés doit se faire de manière démocratique.</i></p> <p>→ Mise en place d'une conférence citoyenne → Mise en place d'un corps administratif indépendant, sur le modèle de la Cour des Comptes, chargé d'étudier l'évolution des indicateurs au regard des politiques publiques.</p>	<p><i>Je m'engagerai ensuite à ce que ces indicateurs soient utilisés au niveau européen, notamment afin de pouvoir évaluer la réalisation des objectifs en matière sociale et environnementale fixés dans le cadre de la stratégie Europe 2020.</i></p>

FAIR appelle les candidats à s'engager à :	1. Accompagner la publication annuelle des comptes économiques de la Nation d'une publication simultanée et obligatoires de comptes sociaux, sociétaux et environnementale, et d'un nombre limité d'indicateurs clefs choisis démocratiquement.	2. Exiger de toutes les organisations présentes sur notre territoire qu'elles chiffrant leurs contributions et impacts sur la santé sociale, sociétale et environnementale de la nation.	3. Innover sur le plan des indicateurs de risques financiers systémiques et d'endettement public.	4. Traiter ces questions de façon démocratique en associant nos concitoyens, engagés dans différentes organisations, à la définition et à la mesure des grands objectifs de progrès sociétal durable.	5. Faire en sorte que les indicateurs choisis soient répercutés d'abord au niveau européen, de manière à constituer une alternative argumentée au modèle économique actuel, puis contribuer à leur généralisation internationale.
François Hollande	<p><i>Le sujet de la définition des indicateurs de riches (...) est essentiel dans la définition de l'orientation que nous voulons donner à notre société. Trop souvent en effet, ce qui n'est pas compté ne compte pas.</i></p> <p>→ Imperfections du PIB, faiblesses en matière environnementale ou de prise en compte des échanges non-marchands.</p> <p>→ On doit donc définir des indicateurs précis et régulièrement publiés qui devront réussir à couvrir les champs social, sociétal et environnemental afin de s'assurer que les politiques menées n'oublient aucune des dimensions nécessaires au bien-être des concitoyens.</p> <p>→ Le nombre de ces indicateurs devra être limité pour permettre une plus grande visibilité et un plus grand poids dans le débat public.</p> <p><i>Cette approche me conduit à être favorable à votre proposition de parution de ces indicateurs en même temps que les comptes économiques de la Nation.</i></p>	<p><i>Une fois ces indicateurs définis, il sera possible de demander aux institutions établies en France de les renseigner.</i></p> <p>→ Difficile pour tous, sans distinction de taille, de les renseigner.</p> <p><i>La standardisation des indicateurs pourrait utilement être menées conjointement à la proposition que j'ai faite d'extension de la notation sociale des entreprises.</i></p>	<p><i>La première étape en la matière est d'imposer la transparence du service financier. (...) La question n'est donc pas de savoir si des indicateurs doivent exister mais ce qu'ils doivent être.</i></p> <p><i>L'endettement est excessif non seulement quand il menace de conduire au défaut, mais aussi quand son service absorbe une part trop importante des efforts de la Nation, ou encore quand il conduit à repousser une charge trop importante sur les générations futures.</i></p> <p>→ L'indicateur doit permettre aux Etats de rapprocher la dette de la capacité à la rembourser.</p> <p>→ <i>Il me paraît nécessaire, pour que des indicateurs soient acceptés par tous et donc utiles, qu'ils soient aussi neutres que possibles en matière de comparaison entre pays.</i> Retenir les recettes publiques plutôt que le PIB comme indicateur de cette capacité à rembourser risque de ne pas être accepté par tous les Etats, du fait des différences de choix politiques. Pour cette même raison, il semble opportun de raisonner à partir de la dette publique nette et non plus de la dette publique brute.</p>	<p><i>Les modalités de définition [des indicateurs] sont évidemment essentielles, puisque le choix des indicateurs n'est pas neutre sur les politiques menées.</i></p> <p>→ Rôle du Conseil National de l'Information Statistique</p> <p><i>Au-delà de son action, la création de dispositifs de « démocratie délibérative » pourrait être étudiée même si, dès lors qu'il s'agit de choisir démocratiquement des indicateurs, les meilleurs représentants des citoyens sont ceux qu'ils élisent.</i></p> <p>→ Renforcement du dialogue entre le Gouvernement et le Parlement sur la définition des indicateurs.</p>	<p><i>[L']objectif de neutralité me paraît essentiel pour que les indicateurs, notamment (mais pas seulement) en matière d'endettement excessif, puissent faire l'objet d'une généralisation au niveau européen, puis international.</i></p> <p><i>Là encore, le rôle des représentants élus des citoyens, en l'espèce les députés européens, me paraît incontournable.</i></p>